



1, rue du Général Leclerc
77400 POMPONNE
Tél. : 01 60 07 78 22
mairie@pomponne.org

Conseil Municipal du 8 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mil vingt deux, le huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pomponne, s'est réuni, dans la salle Simon Arnauld, sous la présidence de Monsieur Arnaud BRUNET, Maire

Membres en exercice : 27
Date convocation : 2 décembre 2022
Présents : 22
Votants : 27

ETAIENT PRESENTS :

Arnaud BRUNET, Maire
Catherine BARBERO, Jean-Marc SIOZAC, Marie-Agnès DESCOUX, Laurence AUDIBERT, Fabrice BUSSY, Fanny BILLY, Adjoint
Isabelle JODIN, Charlotte LE MAITOUR, Sandrine MARTINS, Christophe LASSERRE, Brigitte FOULON, Ngoc Loi TRAN, Mildred PUISSANT, Jean BÉDU, Hervé GUISE, Arnaud SCHMITT, Nathalie BEELS, Jean-Marc LONGEQUEUE, Magali BOUARFE, Dominique FRANÇOISE, Christophe PRUDHOMME, Conseillers Municipaux

ETAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Claude SCHAEFFER a donné pouvoir à	Jean-Marc SIOZAC
Patrick MICHEL a donné pouvoir à	Charlotte LE MAITOUR
Isabelle DUPRÉ a donné pouvoir à	Christophe LASSERRE
William NETO DE JESUS a donné pouvoir à	Laurence AUDIBERT
Mapril BAPTISTA a donné pouvoir à	Dominique FRANÇOISE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, Catherine BARBERO a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

DELIBERATION N° 2022-57 : DECISION MODIFICATIVE N° 3 BP VILLE 2022

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, ainsi que les textes subséquents,

VU le Code général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 L.2313-1, L.1612-11,

VU le budget primitif 2022,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU l'avis de la commission Finances et Vie économique en date du 30 novembre 2022,

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster l'affectation des crédits inscrits au budget de l'exercice 2022 pour permettre sa bonne exécution,

ENTENDU l'exposé de Monsieur SIOZAC,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Par 24 voix pour et 3 abstentions (Mme FRANÇOISE, M. PRUDHOMME, M. BAPTISTA)

DECIDE D'ADOPTER la décision modificative n°3 au budget de l'exercice 2022 qui s'établit ainsi que suit :

Section de fonctionnement

DESIGNATION	Diminution Sur crédits	Augmentation Sur crédits
FONCTIONNEMENT – DEPENSES	136 464,75	136 464,75
Ch. 022 Dépenses imprévues Art. 022 – Dépenses imprévues	136 464,75	
Ch. 011 Atténuations de produits		
Art. 6042 – Achat prestations de services		1 092,22
Art. 611 – Contrat de prestation de service		1 200,00
Art. 61521 – Entretien de terrain		7 716,00
Art. 615221 – Entretien et réparations – bâtiments publics		35 957,49
Art. 615232 – Entretien et réparations – reseaux		12 031,36
Art. 61558 – Entretien et réparations – Autres biens mobiliers		2 062,20
Art. 6232 – Fêtes et cérémonies		3 245,90
Ch. 65 Autres charges de gestion courante		
Art. 6541 – Admission en non-valeur		19,58
Art. 6542 – Créances éteintes		200,00
Ch. 66 Charges financières		
Art. 6688 – Autre		1 000,00
Ch. 67 Charges exceptionnelles		
Art. 673 – Titres annulés (sur exercices antérieurs)		6 000,00
Ch. 68 Dotations provisions semi-budgétaires		
Art. 6815 – Dot. Prov. Pour risques fonct. courant		65 000,00
Art. 6817 – Dot. Prov. Dépréc. Actifs circulants		940,00

Section d'investissement

DESIGNATION	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
INVESTISSEMENT – DEPENSES	15 228,70	15 228,70
Ch. 020 Dépenses imprévues Art. 020 – Dépenses imprévues	15 228,70	
Ch. 21 Immobilisations corporelles Art. 2152 – Installations de voirie Art. 2158 – Autres installations matériel et outillage technique		1 008,48 1 032,25
Ch. 13 Subventions d'investissement Art. 1341 D.E.T.R. Transférable		13 187,97

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont signé les membres présents.

A Pomponne, le 8 décembre 2022

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture de Torcy le et de la publication, le

Le Maire
A. BRUNET



Le Maire,

Arnaud BRUNET

Accusé de réception en préfecture
077-217703727-20221208-2022-57-DE
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022

Accusé de réception en préfecture
077-217703727-20221208-2022-57-DE
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022